Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CHAMPAGNE-ARDENNE

RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Séance du 11 mars 2009
Avis n°2009-2

Projet de plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Pâtis d'Oger et Mesnil-sur-Oger

Vu les débats en séance du CSRPN le 11 mars 2009,

Article un :

Le CSRPN donne un avis favorable au plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Pâtis d'Oger et Mesnil-sur-Oger.

Article deux :

Le CSRPN formule néanmoins les recommandations suivantes à prendre en compte dans le document définitif :

- Faire de l'analyse physico-chimique d'un échantillon de mares une priorité,
- Opérer conjointement des relevés de plancton
- Corriger certaines mentions d'espèces douteuses (par ex *Nicrophorus antennatus)* et préciser la situation de *Apium inundatum* par rapport aux limites de la réserve.
- Envisager une gestion des landes vieillies à callune, avec des placettes expérimentales gyrobroyées et étrepées
- Approfondir le suivi des populations des espèces les plus significatives de la réserve : effectifs, nombre de stations, surfaces occupées…
- Dans la perspective de réglementer la pêche, des explications préalables sur la gêne qu'apporte la présence de poissons dans les mares de la réserve sont nécessaires.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 23 AVR. 2009

Le président du CSRPN

Daniel YON